

DANIELA PITTALUGA

FABIO FRATINI

(édité par/by)

**CONSERVATION ET MISE EN VALEUR
DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGÉ
DES SITES CÔTIERS MÉDITERRANÉENS**

CONSERVATION AND PROMOTION OF ARCHITECTURAL AND
LANDSCAPE HERITAGE OF THE MEDITERRANEAN COASTAL SITES

ripam 7

Gênes, 20-22 Septembre 2017

Genoa, September 20th-22nd 2017

FrancoAngeli

OPEN  ACCESS

Sauver le patrimoine urbain et architectural ancestral par des actions de restructuration. Cas du quartier d'El Argoub de Msila en Algérie

Mohamed MILI¹, Hynda BOUTABBA¹, Samir-Djemoui BOUTABBA²

¹Institut de gestion des techniques urbaines/ Université of M'sila

²Département d'architecture/ Université of Biskra

e-mail: milimohamed2@gmail.com

Résumé. Avant l'avènement du colonialisme français et à la rive Est de l'oued Ksob, la vieille ville de M'sila fut construite à l'image des villes arabo-islamiques. Caractérisée par un tissu dense hiérarchisé avec un labyrinthe de ruelles, de rues, d'impasses, de placettes fermées connues sous le nom de "rahba" et un habitat continu, fermé sur l'extérieur et ouvert de cours et de jardins sur l'intérieur, sa grande mosquée était à la fois le centre religieux et politique et sa grande esplanade "rahba" constituait le centre économique et commercial. En 1868, la vieille ville constituée des principaux groupements : Keraghla-Chetawa, Djaafra, El-Argoub et El-Kouche, connu à la rive Ouest de l'oued Ksob une greffe ex-nihilo: la ville coloniale nettement différente par sa forme et son paysage [BOUTABBA et al. 2014], porteuse selon la tradition descriptive coloniale de «civilisation» et de nouvelles rationalité et idéologies [BENSMAIL 1995; 2002], lui usurpa la plupart de ses atouts et la totalité de ses pouvoirs économiques et de gestion. L'indépendance n'a pas à son tour épargné la vieille ville notamment le quartier d'El-Argoub de ce délaissement, pire encore la situation socio-économique et urbano-architecturale s'est vu aggravée par un double départ constitué d'une part par une bonne partie des habitants autochtones en quête de modernité dans la ville coloniale, d'autre part par la quasi-totalité de la communauté juive véritable colonne vertébrale économique de jadis. Aujourd'hui cet héritage dualiste s'efface progressivement pour ne plus constituer qu'une ville au centre bi-polaire dont l'un est en évolution constante, l'autre ancien, dépassé, confronté aux différents problèmes d'accessibilité et de vétusté incapable de s'adapter aux besoins de la vie actuelle. Devant cette dégradation alarmante, une prise de conscience de l'intérêt de préserver un héritage culturel, un patrimoine architectural et urbain s'est éveillé et a permis dans le cadre d'un projet étatique d'amélioration urbaine de restructurer et revaloriser le quartier El-Argoub en luttant contre sa paupérisation croissante afin qu'il puisse s'adapter et répondre aux exigences de la ville contemporaine. S'agit-il de muséographier un quartier ancien sous prétexte de conserver la tradition ou bien démolir sous prétexte de moderniser ? [BEJAOU 2004].

Mots-clés: restructuration, vieille ville, héritage culturel, dégradation, amélioration urbaine, patrimoine architectural.¹

1. La vieille ville de M'sila : formation et historique

Carrefour et point de rencontre de plusieurs civilisations, la ville de M'sila située à 250 km au sud de la capitale dans la région Ouest du bassin du chott d'El Hodna, fut une terre Amazighe [IBN KHALDOUN, trad. 1978]. Son premier noyau fut construit par les romains à 5 km du Oued Ksob : le fort Zabijustinia [DESPOIS 1953]. Au VII siècle d'après la tradition orale recueillie par la notice historique, un personnage religieux venu du Maghreb El Aqssa en quête de pèlerinage à la Mecque, Sidi ben Abdallah, construisait suite à une inspiration divine, une mosquée à l'endroit où s'arrêtèrent ses deux chameaux. La mosquée de Sidi Abou El Djamalaine fut le centre de la nouvelle ville islamique El Masila ou Maysil. En 1516, les Turcs s'installèrent à M'sila et édifièrent selon le modèle endogène et toujours à la rive Est du Oued El Ksob le quartier d'El Keraghla. Le noyau formé par les groupements urbains de Djaafra, de Keraghla, de Chettawa et de Kharbet Tellis ont constitué la vieille ville de M'sila qui abritait derrière des murailles les autochtones arabes, les Kul-Oghli" et les juifs.



Fig.01 : Naissance du quartier El-Argoub. Source Photo aérienne, 1958

Sous le double effet de la croissance démographique et de l'insuffisance spatiale de l'enceinte à abriter cette croissance, les nouveaux ménages

¹ English abstract is in D.Pittaluga, F.Fratini (eds.), *Conservation and promotion of architectural and landscape heritage of the Mediterranean coastal sites*, ed. F. Angeli, Milano, 2017, p.197.

autochtones décidèrent de construire des maisons dans leurs vergers à la rive Sud Ouest du Oued d'El Ksob. [BOUTABBA 2001]. C'est ainsi que naquit le quartier El-Argoub aux environ de 1840 (fig.01).

Aux alentours de 1887 et avec l'avènement du colonialisme français, l'exode de la population juive vers ce quartier se faisait ressentir de plus en plus voulant ainsi se démarquer des musulmans et profitant des atouts de la ville coloniale émettrice de nouvelles rationalités économiques.

2. Présentation du site d'intervention

A l'instar des villes arabo islamiques El-Argoub est caractérisée par un tissu urbain dense, un réseau de rues, de venelles étroites et tortueuses ainsi que d'impasses desservant des maisons à cours accolées les unes aux autres. El-Argoub épouse fidèlement la forme curviligne de l'oued qui le sépare au Sud-Est de la vieille ville [DOUDOU *et al.* 1990].

Au Nord, EL-Argoub est limité par le quartier colonial, alors qu'il est limité à l'Ouest par les vergers et traversé par un boulevard important la RN 40 (fig.02). Il occupe une superficie de 27 hectares et structuré par :

- deux ruelles Est-ouest parallèles au grand axe reliant la ville coloniale à la ville autochtone ;
- un axe Nord-Sud séparant le quartier en deux zones Est et Ouest (fig.03).

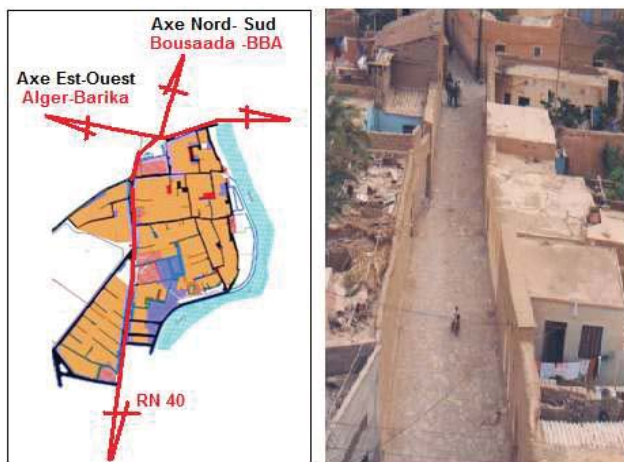


Fig. 02 : Axes structurants du quartier El-Argoub. Source : POS, 2003. Fig. 03 : L'artère principale d'EL-Argoub. Source : cliché de l'auteur, 2003

2.1 Formation spatiale

La division spatiale des îlots s'est faite selon la logique des "Harras" : des groupements d'habitations occupées par des personnes unies par les liens du sang, de pratiques sociales et culturelles [IBN MANDOUR 1980][GUETTA, MEGDICHE 1990] et dont le noyau est la famille patriarcale. Le tracé parcellaire du groupement reste donc pendant des générations en perpétuelle formation. En effet le patriarche de la famille vient s'installer sur une partie d'un lot de terrain hérité de ses ancêtres construisant sa maison, faisant impérativement suite par l'intermédiaire d'une porte Bab El-Khaokha au verger.



Fig. 04 : L'espace centrale d'une placette "la Rahba". Fig. 05 : La prote orientée vers les vergers "Bab El-Kaokha". Source : clichés des auteurs, 2003

Le mariage d'un fils aîné est une occasion d'édifier sur le terrain familiale, en mitoyenneté à la maison parentale, une deuxième maison s'ouvrant aussi sur le verger. De la même façon les maisons des autres fils viennent se greffer formant un espace centrale à ciel ouvert dit le "M'rah". Chacune des maisons ajoutées s'ouvre sur l'espace extérieur «Zaneka».

La naissance d'un deuxième groupement d'une autre famille permet de créer la ruelle ; leur juxtaposition forme à son tour, selon toujours le modèle de l'enclos, un espace central semi-public nommé "la Rahba" permettant une solidarité sociale [DESCLOITRES, DEBZI 1963; ALIOUA 1986]. Ainsi cette prolifération hiérarchisée des "Harra" autour des "Rahba" accolées les

unes aux autres constituait est constitue encore le quartier. [GRANDET 1988]. La maison du quartier El-Argoub était conçue sur la base :

- d'un mode de vie;
- des conditions climatiques;
- de la constitution de la famille;
- des techniques constructives [MILI *et al.* 1991].

Morphologiquement, elle représente un tracé irrégulier allant d'une forme proche du carré, à une forme carrément irrégulière couvrant des superficies variant de 90 m², 150 m² à 250 m². Symboliquement, la maison permet par l'ouverture de sa cour une relation divine, par l'existence de son jardin central pour une vie intérieure et par sa façade aveugle une fermeture à l'étranger [BOUTABBA *et al.* 2014].

3. Diagnostic

L'indépendance fut marquée par deux grands départs celui de la communauté juive et d'une partie considérable d'autochtones vers la ville coloniale en quête de modernité. Comme elle fut marquée aussi par un afflux massif de ruraux qui ont trouvé un lieu d'accueil et de transit à la recherche d'emploi. Des familles rurales sont venues s'installer dans les maisons traditionnelles ce qui a amorcé entre autres la dégradation du bâti, la détérioration des structures urbaines et la décadence des fonctions économiques.

3.1 Organisation de l'espace équipement

Mise à part les équipements religieux, le quartier El-Argoub souffre d'un manque en matière d'équipement, ce qui a contribué à son isolement, ainsi que de leur mauvaise répartition (tab.01). En effet, leur localisation se limite à la partie limitrophe de la ville coloniale au nord du quartier et tout le long de la route nationale RN 40. Ces équipements occupent une surface de 4.52 ha, ce qui représente 16.7% de la surface totale.

Tab. 01 : Équipements existants. Source URBAS, 2003

Nature	Équipements existants	Nombre
Educatifs	Ecole primaire	01
Religieux	Mosquée	03
Administratifs	Direction de l'hydraulique	01
	Direction du CADASTRE	01
Touristique	Hôtel	02
Autre	Cimetière	01

3.2 L'espace vert et de détente

Le quartier d'El-Argoub accuse un manque flagrant en matière d'espaces verts et de détente [HADJI *et al.* 2016]. En réalité l'espace libre existe, mais c'est l'aménagement et l'entretien qui font défaut. La surface occupée par ces espaces est très en deca par rapport aux normes internationales. Elle est égale à 0.3 ha, soit près de 1.1% de la surface foncière de quartier.

3.3 Structure viaire

Elle joue un rôle important dans la structuration de l'espace. Sa hiérarchisation se fait par :

- une voie principale sur laquelle se greffent les activités commerciales et artisanales ainsi que les équipements. Elle est à forte circulation divisant le quartier en deux. Sa largeur n'excède pas les 10 m et présente un état satisfaisant malgré l'étroitesse des trottoirs (tab. 02);
- des voies secondaires ramifiant le quartier. Il s'agit de pénétrantes d'une largeur n'excédant pas les 4.40 m. Elles sont à forte circulation piétonne;
- des ruelles de 1.60 m de largeur permettant l'accès aux "Rahba";

- des impasses de mêmes dimensions permettant de desservir les parcelles enclavées. L'extrémité de l'impasse est fermé.

3.4 Alimentation en eau potable

Le quartier El-Argoub est alimenté en eau potable par l'intermédiaire d'un vieux réseau datant de la période coloniale. La vétusté de certains trçons des réseaux engendre des pertes d'eau importantes ce qui a causé la détérioration des fondations d'un grand nombre de vieilles maisons [URBAS 2003].

3.5 Assainissement

Le premier réseau de collecte des eaux usées et pluviales en système unitaire datait de 1934. Une deuxième étude a été menée en 1961 pour la réalisation d'un réseau pseudo- séparatif. Ces deux réalisations ne couvraient que la voie principale. En 1980 le quartier a bénéficié suite à une étude exécutée par le bureau d'étude ARAB-CONSULT, d'un réseau en système séparatif mais hélas n'a concerné, que les voies principales. Beaucoup de vieilles maisons utilisent des fosses septiques qui déversent dans le lit de l'oued El Ksob.

Tab. 02 : Répartition des surfaces avant intervention. Source URBAS, 2003

Désignation	État	Surface m2
Habitations Résidentielles	Bon	18165.84
	Moyen	10478.78
	Mauvais (en ruine)	68981.09
Voiries	Principales, secondaires ;	29100.23
	ruelles et impasses ;	23851.36
Équipements		54269.24
Espaces verts		3066.96
Vergers privés		35956.05
Espaces libres		26130.45
Total		270000.00

De ce qui a été diagnostiqué, il s'est avéré que le quartier El-Argoub souffre d'un grand nombre d'aléas urbano-architecturaux et socio-économique qui s'accroissent d'un jour à l'autre causant la détérioration chronique d'un patrimoine et d'une vie communautaire et "mettant en quarantaine" un quartier par son inadaptation aux besoins actuels.

La question qui se pose avec acuité est : quels sont les moyens dont nous disposons pour affronter des problèmes qui vont de la gestion quotidienne d'un quartier vivant à la sauvegarde d'un patrimoine menacé ?

4. Interventions et actions proposées

La thématique du renouvellement urbain est relativement récente en Algérie ; la réflexion en est à ses prémices.

Cependant, on assiste aujourd'hui à l'émergence d'un intérêt particulier des pouvoirs publics pour la prise en charge d'un vieux bâti dont l'entretien est resté longtemps négligé [KEBIR, ZEGHICHE 2019].

Compte tenue de l'urgence signalée, les autorités locales avec la coordination du bureau d'études URBAS agence de M'sila et dans le cadre d'un projet étatique d'amélioration urbaine moyennant la loi n°90-29 du 1^{er} décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme, ainsi que le décret exécutif n°91-177 du 28 mai 1991, fixant les procédures d'élaboration et d'approbation des outils d'urbanisme, ont élaboré un plan d'occupation du sol (POS) visant la requalification du quartier en tant que patrimoine immobilier urbain et social.

Les actions vont rapidement dépasser le cadre d'intervention de sauvegarde ponctuelle pour déboucher sur des propositions d'interventions intégrées et sur une politique de requalification (fig. 03).

Ils sont définis suivant plusieurs axes :

- Restructuration de l'infrastructure;
- Sauvegarde du patrimoine résidentiel;
- Revalorisation socio-économique.

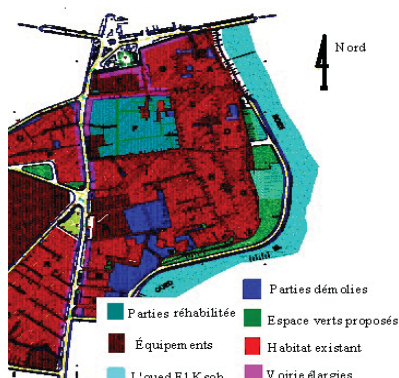


Fig. 06 : Plan de rénovation du quartier EL-Argoub. Source URBAS, 2003

4.1 Restructuration de l'infrastructure

Des investissements importants ont été opérés au quartier d'El-argoub concernant les infrastructures. L'approche cohérente du projet de restructuration a réussi à inverser le processus de dégradation et se résume en :

- l'élargissement de 35% des rues commerçantes en s'appuyant sur une couverture juridique notamment l'article 53 de l'ordonnance n° 67/ 281 du 20 décembre 1967 relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique;
- aménagement de 25% des axes secondaires en trottoir et 45% en pavage;
- rénovation du réseau d'alimentation en eau potable ;
- rénovation de l'ancien réseau d'assainissement et création de nouveau réseau de collecte d'eaux usées et pluviales en système séparatif ;
- création d'un axe périphérique visant à décongestionner le quartier et renforçant sa liaison avec le reste de la ville;
- création de certain passage pour désenclaver les îlots remembrés;
- aération du quartier par la création de plusieurs espaces verts et placettes permettant la détente, le regroupement et la récréation des habitants, d'une surface globale de 6254,99m² ;
- création de parking.

4.2 Sauvegarde du patrimoine résidentiel

L'opération de sauvegarde du patrimoine résidentiel se résume aux actions suivantes:

- réhabiliter des maisons inadaptées aux normes d'hygiène de sécurité et de confort;
- reconstruire de nouvelles maisons sur des terrains vierges;
- la superficie attribuée aux habitations résidentielles est estimée à 11134,83m² soit une moyenne de 250 habitations de 250 à 300m² par habitation et ce dans le but d'encourager le maintien de la population et le retour à la vieille ville.

4.3 Revalorisation économique

La réhabilitation de certains tronçons du quartier prévu dans le plan d'aménagement de la vieille ville comme zone de restructuration à cause de leur état de délabrement a permis d'amorcer une politique de réhabilitation de la zone commerciale. A l'instar des autres pays du Maghreb et d'Afrique, la restructuration s'est opérée au détriment des vieilles maisons en ruines qui ont été reconverties en locaux commerciaux, moyennant l'expropriation foncière pour cause d'utilité publique [NGEUMA 2014] (fig.07).

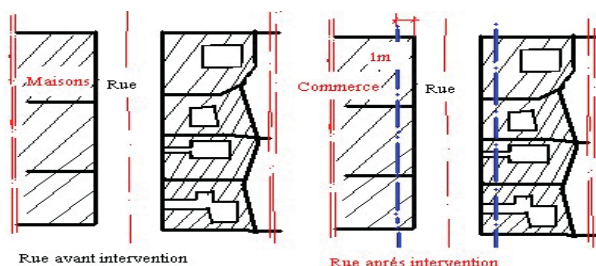


Fig. 07 : Rues avant et après intervention et formation des locaux commerciaux.
Source : Auteurs, 2017

Quant à la programmation des équipements, elle s'est limitée à :

- un centre culturel de 240,75m² de superficie;
- un centre de soins de 1541,38m²;
- une extension de l'école primaire "Hai El-Argoub el Jadida" d'une superficie de 238,67m²;
- extension de la grande mosquée (tab.03).

Tab.03 : Aménagements proposés. Source URBAS, 2003

Désignation	Surface en m2	%
Parties démolies	2570,04	0,95
Lots à bâtir	11134,83	4,12
Équipements	2101,67	0,78
Passages proposés	7505,75	2,78
Élargissement des axes secondaires	10127,53	3,75
Espaces verts et placettes	6254,99	2,31

5. Défaillance de la politique de sauvegarde

La réussite de cette opération de sauvegarde du patrimoine à El-Argoub nécessitait l'engagement de la part des décideurs, des moyens financiers colossaux, un savoir-faire adéquat et surtout une participation associative consciente et active du citoyen. Or cette étude a été conduite :

- en toute hâte à des coûts de maîtrise d'œuvre non adéquats avec l'ampleur de l'opération, malgré une volonté exprimée par L'APC (Assemblée Populaire Communale) et l'OPGI (Office de Promotion et de Gestion Immobilière) à reloger les habitants dont les maisons ont été touchés par la restructuration ;
- avec des délais d'étude courts voire même impossibles pour tenter de produire un « plan de sauvegarde et de mise en valeur » qui s'est vu remplacé par un simple Plan d'occupation du sol conçu sous la tutelle du ministère de l'habitat et de l'urbanisme ;
- avec un cahier de charges qui ne stipule en aucune clause le respect du cachet architectural ancien lors de la rénovation ou la construction a neuf de l'habitat résidentiel.

«Cette entorse faite aux centres historiques n'est pas fortuite. Elle est la conséquence d'une vision anachronique persistante dont la cause découle de l'impossibilité d'arracher le bâti constituant les centres anciens du registre de l'habitat précaire» [OUAGUENI 2003].

6. Discussion

Sauvez un des plus importants quartiers de la ville de M'sila, imprégné de culture chargé d'histoire et de mémoire de plusieurs générations n'est pas une tâche facile. L'objectif de protection d'un centre historique ne peut-être atteint sans:

- une couverture juridique sachant que les deux textes de loi se rapportent au patrimoine bien que prévoyant dans leurs contenus des sanctions à l'égard des contrevenants sont désarmées devant les grandes mutations survenues au cours de la dernière décennie qu'a connu le pays;
- le soutien d'une opinion publique consciente car la sauvegarde du patrimoine est l'affaire de tous. Les associations culturelles doivent œuvrer dans ce sens afin de sensibiliser l'habitant à conserver cet héritage identitaire et de "gommer" cette vision exagérément imprégnée de préjuges à l'égard de tout ce qui se rapporte à la tradition [OUAGUENI 2003];
- l'encouragement d'une politique médiatique spécialisée dans le domaine. L'information est considérée comme composante fondamentale dans toute stratégie de sauvegardes adéquates. Spontanées ou organisées, des débats concernant la réconciliation avec l'histoire doivent être organisés. La presse doit contribuer à montrer du doigt et crier haut et forts l'état de délabrement du patrimoine. Les universitaires et les cadres doivent placer le patrimoine parmi leurs préoccupations majeures dans leurs recherches afin de susciter des actions concrètes en vue de sa conservation et de sa remise en valeur.

Malgré le manque de concertation et de coordination entre le ministère de l'habitat et de l'urbanisme et le ministère de la communication et de la culture qui ne profite pas d'une façon positive au patrimoine, cette opération a permis tout de même de traiter quoique d'une façon sommaire l'insalubrité, de freiné la dégradation et à promouvoir la vie socio – économique. Par contre elle n'a pas pu débarrasser le quartier de l'étiquette de misérable et pauvre ce qui n'a pas encouragé une réconciliation de cet héritage avec le reste de la ville.

Bibliographie

- ALIOUA K. (1986) - *La famille comme structure socio-anthropologique*. In *La famille au Maghreb*, VF Colloque de démographie maghrébine, Rabat, pp. 130-131.
- BENSMAÏL S. (1995) - *La ville comme lieu du changement des pratiques et de représentation idéologiques dialogue et affrontements interculturels en Algérie*. in *The third Nordic conference on Middle Eastern Studies*, n°19-22 juin, Finlande.
- BENSMAÏL S. (2002) - *Discours d'occident, formes d'orient. Cas d'Alger*. in *Alger. Lumières sur la ville*, actes du Colloque international organisé par EPAU et CCFA, Alger, 4-6 mai 2002, pp. 654-666.
- BIJAOU F. (2004) - *Médina de Tunis patrimoine monumental*, Tunis.
- BOUTABBA H. (2001) - *Le lotissement légal entre la procédure « officielle » et la procédure parallèle, cas de la ville de M'sila*, Thèse de magister non éditée sous la direction de Dr. Ammiche Allaoua, M'sila, Algérie.
- BOUTABBA H et FARHI A. (2014) - *The impact of colonial architectural and urban principles on housing and urban planning of the current algerian cities. Case of M'sila city*. In *courrier du savoir scientifique et technique*, n°17, pp. 61-70.
- BOUTABBA H., FARHI A. et MILI M. (2014) - *Le patrimoine architectural colonial dans la région du Hodna, un héritage en voie de disparition. Cas de la ville de M'sila en Algérie*, L'Année du Maghreb, n°10 | 2014, pp. 269-295.
- DESCLOITRES R et DEBZI L. (1963) - *Système de parenté et structures familiales en Algérie*. In *Annuaire de l'Afrique du Nord*, pp. 23-59.
- DESPOIS J. (1953) - *Le Hodna*, édition presse universitaire de France, Paris.
- DOUDOU O. et al. (1990) - *Rénovation urbaine d'un ancien quartier de la médina de M'sila. Cas d'El Argoub*, Mémoire de fin de cycle pour l'obtention du diplôme d'architecte d'État, Institut d'architecture, Biskra, Algérie.
- GRANDET D. (1988) - *Architecture et urbanisme islamiques*, Office des Publications Universitaires OPU, 2ème édition, Alger.
- GUETTA M., MEGDICHE C. (1990) - *Famille, urbanisation et crise du logement en Algérie*, In *Sociétés contemporaines, Gestion du social*. n°3 pp. 95-115. www.persee.fr/issue/socco_1150-1944_1990_num_3_1, (d.a. : 07/09/2019).
- HADJI A., KHALFALLAH B. (2016) - *L'espace public, comme lieu de référence historique: cas de la place des martyrs dans le quartier Argoub ville de M'sila*. in *Sciences & Technologie, revue D, Sciences de la terre*, n°43, pp.17-26.
- IBN KHALDOUN. (1978) - *Discours sur l'histoire universelle*, Al-Muqqaddima (trad., préface et notes, V. Monteil), tome 1, éditions Sindbad, Paris.
- IBN MANDOUR D. (1980) - *Architecture et urbanisme islamique*, Office des publications universitaires OPU, 2e édition, Alger.
- KEBIR B., ZEGHICHE A. (2014) - *Le renouvellement de la ville algérienne par la démolition-reconstruction du vieux bâti. De la sanction à la recherche de légitimité, Cas de la ville d'Annaba*, *Cybergeogeo : European Journal of Geography* [Online], Regional and Urban Planning, document 697, Online since 20 December 2014, connection on 17 January 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cybergeogeo/26597>, DOI: 10.4000/cybergeogeo.26597.

- MILI M., MEZGHICHE A. et MESSAAD A. (1991) - *La médina de Constantine, revalorisation de l'ancien quartier "Souika"*, Mémoire de fin d'étude sous la direction du Pr ZEROUALA M-S, pour l'obtention du diplôme d'architecte d'État, Institut d'architecture, Biskra, Algérie.
- NGUEMA R-M. (2014) - *Politique de déguerpissement et processus de restructuration des territoires de Libreville*, [Gabon], L'Espace Politique [Online], 22 | 2014-1, Online since 17/03/2014, connection on 17/01/2019, DOI:10.4000/espacepolitique.3014.URL: <http://journals.openedition.org/espacepolitique/3014>.
- OUAGUENI Y. (2003) - *L'état du patrimoine un constat mitigé*, ICOMOS Algérie, WWW.international.icomos.org consulté le 2016.
- SEBHI S. (1987). *Mutations du monde rural algérien le Hodna*, Office des Publications Universitaires OPU, Alger.
- URBAS (2003) - Agence d'urbanisme de Sétif. *Plan d'occupation du sol (POS)*, ville de M'sila.
- URBAS (2012) - Agence d'urbanisme de Sétif. *Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU)*, ville de M'sila.